

Image not found or type unknown



Contestation saisie sur rémunération interdit bancaire

Par **SXM**, le **05/12/2012** à **18:19**

Dans quelle mesure un émetteur de chèques sans provision (d'un montant important) malgré interdictions bancaires répétées peut il user d'une contestation de créance lors d'une audience de conciliation de saisie sur salaire.
Peut il vraiment bénéficier d'une crédibilité ?
Merci de votre réponse.
Cordialement.